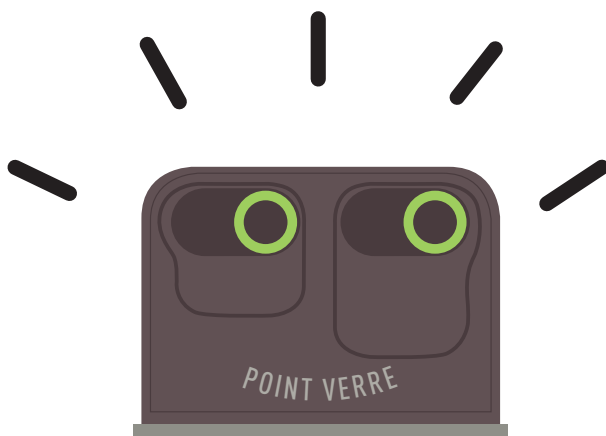


NOUVELLE COLLECTE DU VERRE À DIJON EN POINTS D'APPORT

QUELQUES PAS POUR VOUS,
UN GRAND PAS POUR LE RECYCLAGE



DÉBUT AVRIL

DOUBLE COLLECTE DU VERRE
À DIJON EN PORTE-À-PORTE
ET POINTS D'APPORT



DÉBUT JUILLET

COLLECTE EXCLUSIVE
EN POINTS D'APPORT VERRE



collecte du verre

DU PORTE-À-PORTE AUX BULLES À VERRE

Dijon métropole installe sur toute la commune de Dijon des bulles à verre.

Dijonnaises et Dijonnais, vous êtes donc invités à y déposer dès à présent vos emballages en verre.

Afin de vous laisser un temps d'adaptation à cette nouvelle pratique, la collecte du verre en porte-à-porte sera maintenue jusqu'à fin juin 2018.

POURQUOI L'ARRÊT DE LA COLLECTE DU VERRE D'EMBALLAGE EN PORTE-À-PORTE À DIJON ?

> Harmoniser

Toutes les communes de Dijon métropole, y compris le centre-ville de Dijon, bénéficient déjà d'une collecte en points d'apport verre, comme 83% de la population française. Chenôve a opéré ce changement en 2016. Il ne restait donc plus que Dijon (hormis le centre-ville déjà équipé).

> Qualité du verre

Le verre collecté dans les bulles, contrairement à celui récupéré en porte-à-porte, n'est pas compacté, ce qui améliore la qualité de la matière à recycler.

> Moins de CO₂ émis

63 tonnes équivalent CO₂ seront économisées chaque année grâce à l'optimisation des déplacements des camions de collecte.

> Maîtriser les coûts

La collecte sera effectuée en fonction du taux de remplissage des bulles, ce qui est plus économique. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'augmentera pas pour les 3 années à venir.

DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS ET CONNECTÉS

- > Fabriqués en Bourgogne
- > Insonorisés
- > Pouvant être munis d'une sonde de remplissage afin d'optimiser les déplacements des camions
- > Dotés d'un autocollant avec identifiant unique (QR code) permettant aux usagers de faire remonter toutes anomalies

OÙ TROUVER LE POINT D'APPORT LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS ?

> www.trionsnosdechets-dijon.fr

(rubrique « où déposer mes déchets » et sélectionner « emballages en verre »)

> 0 800 12 12 11 (service et appel gratuits)

> Scannez directement ce QR code

(avec votre smartphone ou tablette)



LES CONSIGNES DE TRI NE CHANGENT PAS



NON !

~~PAS DE BOUCHON,
CONVERCLE, CAPSULE,
AMPOULE, VAISSELLE
ET OBJET DÉCORATIF
EN PORCELAINÉ OU EN
CRISTAL, VITRE, VERRE
À BOIRE, MIROIR.~~

Pour le respect du cadre de vie de chacun

DÉPÔTS INTERDITS À CÔTÉ DES CONTENEURS SOUS PEINE DE VERBALISATION

DÉPÔTS AUTORISÉS TOUS LES JOURS UNIQUEMENT ENTRE 8H ET 20H

QUE FAIRE DE SON BAC À VERRE ?

> **Si vous habitez en logement individuel**

- vous pouvez garder votre bac pour un usage privé, autre que la collecte en porte-à-porte.

- vous pouvez faire une demande de retrait via le site internet www.trionsnosdechets-dijon.fr, rubrique «Faire une demande». Les bacs seront ensuite recyclés.

> **Si vous habitez en logement collectif**

votre gestionnaire d'immeuble organisera le retrait des bacs en lien avec nos services.

LE SAVIEZ VOUS ?

- > Le verre est le seul matériau recyclable à 100% et à l'infini.
- > Avec une bouteille de verre recyclée, on refabrique une bouteille de même contenance.
- > Le recyclage du verre permet de réduire considérablement le rejet de CO₂ car il est moins gourmand en énergie que sa fabrication à partir de matières premières.
- > En France, 7 bouteilles en verre sur 10 sont collectées pour être recyclées.
- > Un habitant consomme chaque année près de 50kg d'emballages en verre.
À Dijon, en 2017, 4 523 tonnes ont été collectées soit 28,7kg/an/hab.

CALENDRIER DE MISE EN PLACE



POINTS D'APPORT VERRE

Implantation courant avril
et mise en service dès leur installation

DERNIÈRE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Mardi 26/06 pour Dijon Sud
Jeudi 28/06 pour Dijon Nord

Pour connaître le secteur géographique dont vous faites partie (Dijon Nord ou Dijon Sud),
rendez-vous sur www.trionsnosdechets-dijon.fr



RELEVONS ENSEMBLE LE DÉFI !

JE TRIE ET JE RÉDUIS MES DÉCHETS, C'EST POUR LA VIE !

www.trionsnosdechets-dijon.fr

0 800 12 12 11

Service & appel
gratuits